

« Les JO, c'est le Graal » : au cœur de la formation des futurs (jeunes) agents de sécurité de Paris 2024

Le mannequin gît à terre, bouche entrouverte. Aloys, 18 ans, silhouette carrée de rugbyman, a entamé un énergique massage cardiaque, sous l'œil attentif du formateur. La menue Manon, même âge, s'agenouille pour procéder aux « insufflations » — du bouche-à-bouche, en langage de profane. Leur sérieux est d'autant plus remarquable qu'une légion d'appareils photos, smartphones et micros les entoure.

Curiosité médiatique intense ce mercredi matin à l'École européenne de sécurité privée de Versailles (Yvelines). L'établissement accueillait les journalistes pour présenter sa première session de formation en sécurité privée spécialement taillée pour les lycéens et étudiants d'Île-de-France.

Pour faire face aux besoins gigantesques en sécurité liés à l'organisation des JO à Paris en 2024, les professionnels du secteur et les services de l'État ont mis sur pied un dispositif inédit, destiné à recruter et former 3 000 jeunes. Et en faire, en 106 heures de formation distillées sur trois semaines, des agents de « sécurité événementielle » qualifiés, aptes à filtrer les accès et procéder aux palpations aux abords des sites olympiques, ou lors de concerts ou événements sportifs de plus de 300 personnes.

Un regret : « Peu probable qu'on puisse voir les compétitions »

« Les JO à Paris, c'est magique, c'est le Graal », glisse Aloys, étudiant en première année de Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) à la fac d'Orsay (Essonne), l'un des huit membres de cette première « promo ». C'est sa mère, enseignante en lycée, qui avait entendu parler de cette formation gratuite et rémunérée, proposée par Pôle emploi et l'Éducation nationale aux jeunes de la région parisienne. « Ça m'a intéressé, j'ai fait les démarches », glisse le jeune homme.

À défaut de pouvoir assister aux épreuves d'escrime - « J'ai participé au tirage au sort, mais il ne restait plus de place » - il pourra travailler au service d'un événement « qui fait rêver ». Même si, anticipe-t-il, il est « peu probable qu'on puisse voir les compétitions, on sera plutôt à l'entrée des sites ». Sa meilleure amie, Manon, y voit une opportunité plus large. Elle qui veut devenir entraîneuse d'escalade pourrait en faire « une activité à côté, sur des événements sportifs, pour aider quand il y a des besoins. »

Benoît de Saint-Sernin, directeur général de l'EESP, vante les nombreux débouchés dans les métiers de la sécurité.



Benoît de Saint-Sernin, directeur général de l'EESP, vante les nombreux débouchés dans les métiers de la sécurité.

Or, des besoins, il y en a tout le temps, souligne Benoît de Saint-Sernin, directeur général de l'école : « Sur mon bureau, à l'instant même, j'ai 300 offres de CDI (*contrat à durée indéterminée*) qui attendent. » Il faudrait recruter pour les JO de 22 000 à 30 000 agents de sécurité, un défi jugé « risqué » par la Cour des comptes.

De 352 à 1 082 euros perçus par les participants

Le temps d'une pause, il présente aux élèves Thibault Dublanche, patron de la société ACA Sécurité, basée à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) : « Le premier poste qu'il vous proposera, c'est Roland-Garros, à la fin du mois de mai ! C'est ça que vous gagnerez en réussissant cette formation. » L'entrepreneur distribue son numéro de portable, répond aux questions qui fusent : un agent de sécurité employé durant le tournoi de tennis est payé « 12,50 euros nets de l'heure » pour des vacances de huit à douze heures.

Après la terre battue, ajoute-t-il, ses agents « enchaîneront avec le salon aéronautique du Bourget, puis le Tour de France... » De quoi allumer quelques étoiles dans les yeux d'Amine, 18 ans, élève de terminale aux Lilas (Seine-Saint-Denis), qui fait sans broncher près de trois heures de transport par jour pour suivre la formation. « C'est un métier d'avenir qui recrute beaucoup. Si ça peut permettre de travailler le soir, ou le week-end... »

À ses côtés, tout aussi motivés, il y a Axel, 23 ans, déjà en alternance dans les métiers de la sécurité, Souleymane, étudiant en sciences de l'ingénierie, venu d'Essonne et âgé de 19 ans, ainsi que Fares, lycéen de Clamart (Hauts-de-Seine) de 17 ans, qui rêve de la Coupe du monde de rugby, du Stade de France, de concerts...

Fares, qui cumule un service civique et un job de livreur en soirée avec ses études, le dit aussi humblement : « Être formé, c'est bien ; être formé en étant payé, c'est encore mieux. » Les jeunes recrues de moins de 26 ans vont toucher 352 euros (482 euros pour les plus âgées) à l'issue de leur formation, et celles qui habitent en Île-de-France recevront aussi une prime du conseil régional de 600 euros. Fares devra toutefois attendre ses 18 ans pour obtenir sa carte professionnelle. Et s'il veut par la suite travailler comme vigile de nuit, il devra compléter sa formation par une nouvelle session de 70 heures, sanctionnée par un nouvel examen. Le certificat qu'il va obtenir en mai n'est valable que jusqu'au 30 septembre 2025.

Des lycées vont aussi accueillir des formations

L'opération, lancée en février 2023, remportera-t-elle le succès espéré ? Nadine Crinier, directrice de Pôle emploi Île-de-France, annonce que 202 jeunes sont d'ores et déjà inscrits en formation. « Pour un peu plus de 540 d'entre eux, les démarches sont en cours. Nous avons eu au total 1 500 contacts, mais une partie d'entre eux n'est pas éligible, ne résidant pas depuis cinq ans sur le sol français. » Une disposition récente, instaurée par la loi Sécurité globale, et imposée à tous les agents de sécurité privée.

À l'EESP, les sessions de formation (limitées à 12 participants) affichent complet jusqu'à fin juillet, soit 90 inscrits environ. Une cinquantaine vont être accueillis sur le Campus Sécurité d'Argenteuil (Val-d'Oise). Pour amplifier la cadence, des lycées franciliens vont à leur tour ouvrir leurs portes à ces formations. Les établissements visés sont ceux qui abritent déjà des filières sécurité (16 lycées publics et 3 privés), et disposent du matériel nécessaire. Des pistes sont évoquées à Draveil, Bagneux, Trappes, Fosses, Drancy... Les établissements doivent au préalable obtenir un agrément, et parfois subir quelques aménagements (équipements, cloisons).

Des enseignants vont être formés à certains modules spécifiques (tels que la gestion du risque terroriste). Cela ne perturbera-t-il pas le fonctionnement d'établissements aux emplois du temps déjà chargés ? « Nous allons travailler main dans la main avec le conseil régional, propriétaire des locaux, et les enseignants pour articuler cette formation avec les cours déjà assurés dans ces lycées », indique Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles, en charge du dispositif au plan régional, qui évoque un accueil en soirée, le samedi ou durant les vacances.



par Gwenael Bourdon

